

INFORMATION ALAE ALSH RENTREE 2020/2021

L'ALAE (l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) fonctionne dans une structure scolaire maternelle et élémentaire où une équipe d'animateurs, encadrée par un directeur, propose des projets d'animation. L'ALAE prend en charge les enfants le matin avant la classe, durant l'interclasse de midi, et le soir après la classe.

Toutes les informations transmises sur ce document sont accessibles sur le site AGGLO MURETAIN dans la rubrique VIVRE/HABITER. Sur la gauche de la page sélectionnée : Enfance ALAE/ALSH et cliquer sur les items de votre choix : activités, inscriptions, tarifs/paiements...

Le dossier unique que vous avez complété sert de fiche de renseignement pour les deux services ALAE/ALSH pour l'année complète de septembre 2020 à fin août 2021.

ALAE Bonrepos sur Aussonnelle 05.34.48.05.41

L'accueil est disponible pour vos enfants de :

7h30/9h00 + 12h/14h + 16h30/19h00 (Ve 15h30/19h).

La cantine est à réserver via le portail famille grâce à votre identifiant attribué par l'Agglo Muretain.

Veuillez respecter les délais d'inscriptions cantine.

Si un repas n'est pas réservé et que votre enfant mange à la cantine le jour même, à noter :

- Le tarif avec inscription selon quotient familial est de 1.63€ à 3.79€*.
- Dans le cas où votre enfant ne serait pas inscrit et désirerait déjeuner, il bénéficiera d'un menu de substitution facturé à un tarif exceptionnel de 5.10€* (*tarifs 2019-2020)



La carte C'zAM est une carte qui permet d'enregistrer la présence de vos enfants aux activités ALAE, restauration scolaire. Elle est attribuée à tous les enfants scolarisés, cette carte est nominative et personnelle

Pour confirmer la présence de votre enfant à l'alae du matin, à la cantine/alae du midi et à l'alae du soir vous devez passer le badge sur le scan puis sélectionner les temps de présence de votre enfant (pour les maternelle) le boîtier situé dans la cour de récréation.

Les enfants d'élémentaires badgent de manière autonome.

1 animatrice est présente le matin pour apporter son aide en cas de besoin.

ALSH Empeaux 05.61.76.85.34

Les mercredis après midi de 12h/19h00.

Un bus avec des animateurs centre de loisirs vient récupérer votre enfant sur son école et l'achemine jusqu'au centre de loisirs situé sur la commune d'Empeaux.

Charge à vous le soir de venir le récupérer sur le centre de loisirs.

Pas de modalités à accomplir pour ce trajet bus. Si votre enfant est inscrit, il sera pris en charge par l'équipe d'animation dès la sortie de classe à 12h00.

Nous vous invitons à vous positionner à partir du « [portail familles](#) » sur le site du Muretain Agglo. Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires sur les modalités d'inscription en appelant le service Enfance au 05.34.46.38.60.

La garderie municipale est gérée par la mairie, elle permet de garder vos enfants sur site de Bonrepos de 12h à 12h45. Vous pouvez demander et retirer un formulaire de réservation sur ALAE, le compléter et le remettre mensuellement aux personnes qui assure ce temps de surveillance.

Si votre enfant nécessite un protocole d'accueil individualisé pour des raisons de santé ou alimentaire veuillez nous l'indiquer dès le premier jour de fréquentation du service. Le document PAI scolaire est à compléter avec l'école, la mairie, l'ALAE et le Muretain Agglo sont co signataires.

Si votre enfant est en situation d'handicap ou qu'il rencontre des troubles spécifiques, veuillez le signaler à la direction de l'ALAE. 06.44.16.91.89

Après cette première information transmise, la directrice ALAE prendra contact avec chaque famille concerné pour les rencontrer individuellement.

L'objectif sera d'échanger autour des besoins de votre enfant et d'établir ensemble un livret d'accueil pour lui. Cela nous permettra d'adapter notre accueil.